

19 juil 2013 -22:18

Appartient à Conseil des ministres du 19 juillet 2013

Réforme du système des subsides offshore

Sur proposition du secrétaire d'Etat à l'Energie Melchior Wathelet, le Conseil des ministres a approuvé une note cadre de réforme du système des subsides offshore.

Pour tous les parcs éoliens en mer du Nord, sauf pour ceux dont la construction a déjà débuté, le mécanisme de soutien sera adapté pour offrir une rentabilité équitable aux investisseurs tout en maîtrisant le coût pour les consommateurs résidentiels et industriels.

Le montant des certificats verts ne sera plus fixe, mais évoluera désormais en fonction du prix de vente de l'électricité. En outre, le LCOE (coût de production de l'électricité) sera évalué par un organisme indépendant afin de coller au mieux au niveau réel des coûts de production et, ainsi, tenir compte de l'évolution de la technologie.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Melchior Wathelet, secrétaire d'Etat
à l'Environnement, à l'Energie et à la Mobilité, et secrétaire
d'Etat aux Réformes institutionnelles
Rue de la Loi 51
1040 Bruxelles
Belgique
+32 2 790 57 11
<http://www.melchiorwathelet.be>